ASSASSINAT D’HERVÉ GOURDEL I LE PRINCIPAL ACCUSÉ CONDAMNÉ A MORT

lundi 22 février 2021, par Thémis

Après des années d’attente, les personnes accusées d’être liées à la mort d’Hervé Gourdel ont enfin été jugées. Hervé Gourdel, guide de haute montagne, avait été sauvagement assassiné en Algérie, après avoir été capturé le 21 septembre 2014 par des membres du groupe terroriste Jund al-Khilafa (« Les Soldats du califat »), groupe affilié à l’organisation Etat islamique (EI) qui avait revendiqué le meurtre.

Abdelmalek Hamzaoui, accusé jusqu’à alors d’être un des ravisseurs, a été condamné à mort ce 18 février, lors du procès qui s’est déroulé au Tribunal de Grande Instance d’Alger.

Les autres accusés, qui étaient les accompagnateurs d’Hervé Gourdel et qui étaient poursuivis pour ne pas avoir alerté les autorités de la situation, ont finalement été acquittés. Leurs conseils ont en effet avancé le fait qu’ils avaient été eux-mêmes victimes du rapt et que lorsqu’ils ont été relâchés, ils ont informé la caserne militaire la plus proche du lieu de l’enlèvement dès qu’ils en ont eu l’occasion.

Lors du procès, quatre d’entre eux ont formellement reconnu M. Hamzaoui comme étant l’un des ravisseurs. « *Je me souviens du dernier regard d’Hervé, alors qu’ils l’emmenaient de force. Nous avons essayé de les arrêter, mais ils nous ont repoussés en disant : “Il ne vous importe pas, il n’est pas musulman”* », a témoigné Hamza Boukamoum [Source : Le Monde].

Mme Françoise Grandclaude, la compagne d’Hervé Gourdel, se dit soulagée et prête à désormais faire son deuil, et se reconstruire.

La FENVAC rend hommage à Hervé Gourdel, victime de la barbarie islamiste, ainsi qu’à toutes les personnes qui souffrent encore aujourd’hui des terribles conséquences de cette idéologie mortifère.

Nous n’oublions pas.